

**5^e assemblée publique de l'exercice 2008-2009 du conseil d'administration
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
26 février 2009, à 18 h 30**

Procès-verbal de la cinquième (5^e) assemblée publique de l'exercice 2008-2009 du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 26 février 2009, à 18 h 30, à la Ville de Shawinigan.

PRÉSENCES :

M. Michel Angers	Siège, Main-d'oeuvre
M ^{me} France Beaulieu	Conseillère, Ville de Shawinigan
M. Gérard Bruneau	Préfet, MRC des Chenaux
M ^{me} France Cormier	Siège, Développement social
M. Pierre A. Dupont	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M. André Gingras	Siège, Éducation
M. Robert Lalonde	Préfet, MRC de Maskinongé
M. Elzéar Lepage	Conseiller, Ville de La Tuque
M. Gilles Marchand	Conseiller, Ville de Shawinigan
M. Lucien Mongrain	Préfet, MRC de Mékinac
M. Reynald Périgny	Maire, Ville de Saint-Tite
M. Jacques Pinard	Siège, Ressources naturelles et territoire
M. Guy Richard	Maire, Ville de Louiseville
M. Éric Lord	Siège, Qualité de vie

ABSENCES :

M. Pierre Bouchard	Maire, Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Réjean Gaudreault	Maire, Ville de La Tuque
M. André Nollet	Siège, Économie
M. Yves Lévesque	Maire, Ville de Trois-Rivières
M ^{me} Éva Ottawa	Grand chef, Conseil de la Nation Atikamekw

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :

M. Denis Hébert	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
M ^{me} Marianne Méthot	Représentante, Députée de Trois-Rivières
M. Marc Plante	Représentant, Député de Maskinongé
M. Luc Trudel	Représentant, Député de Saint-Maurice
M. Christian Savard	Directeur général, CRÉ

M^{me} France Beaulieu, préside l'assemblée.

MOT DE BIENVENUE

Après avoir constaté le quorum, M^{me} France Beaulieu souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/08-09-05-057

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption et suivi du procès-verbal du conseil d'administration du 27 novembre 2008
- 3.0 Fonds de développement régional
 - 3.1 Bilan
 - 3.2 Projets
 - 3.2.1 Acquisition de connaissances en eaux souterraines (AA-128-08)
 - 3.2.2 Entente administrative sur l'innovation (AA-129-08)

- 4.0 Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II (PMVRMF)
 - 4.1 Résolution budget 2009-2010
- 5.0 CRRNT
 - 5.1 Processus de recrutement – CRRNT
 - 5.2 Programme biomasse forestière
 - 5.3 Aires protégées
- 6.0 Convention collective
- 7.0 Points d'information
 - 7.1 Forum de la société civile (11 mars 2009)
 - 7.2 Lettre d'appui – Autoroute de l'Énergie
 - 7.3 Fiscalité – Régions ressources
 - 7.4 Comité de travail de la Technopole
 - 7.5 Intervention de M. Jean-Pierre Jolivet
- 8.0 Liste des comptes
- 9.0 Varia
- 10.0 Questions du public
- 11.0 Date de la prochaine rencontre
- 12.0 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. Jacques Pinard, appuyé par M. Pierre A. Dupont, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 4.2 Nomination d'un comité de travail pour la réactualisation de l'enveloppe financière du Volet II
- 7.6 Semaine québécoise des adultes en formation
- 7.7 Semaine de l'emploi
- 9.1 TQR-Radisson
- 9.2 Programme municipalités dévitalisées

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/08-09-05-058 2.0 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 NOVEMBRE 2008

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Angers, appuyé par M^{me} France Cormier, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du 27 novembre 2008 avec les corrections apportées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/08-09-05-059 3.0 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

3.1 Bilan

En date du 26 février, le solde de l'enveloppe du Fonds de développement régional (FDR) est de 1 581 463 \$.

3.2 Projets

3.2.1 Acquisition de connaissances en eaux souterraines (AA-128-08)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet «Acquisition de connaissances en eaux souterraines» (AA-128-08)

Dans le cadre du programme d'Acquisition de connaissances en eaux souterraines, piloté par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, l'UQTR, en étroite collaboration avec les MRC, la CRÉ de la Mauricie et les organismes de bassins versants, a déposé un projet. Le projet vise principalement à effectuer une cueillette des données existantes et à faire une analyse pour développer des outils

précieux qui seront transférés au niveau des décideurs régionaux et municipaux pour qu'ils puissent parfaire leur connaissance et assurer une meilleure gestion de la ressource.

CONSIDÉRANT que le gouvernement met en place des mesures permettant de parfaire les connaissances sur les eaux souterraines du Québec, notamment par la mise en œuvre du Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du Québec, géré par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);

CONSIDÉRANT que seuls les établissements de recherche universitaire peuvent déposer une demande et que le projet doit nécessairement être réalisé en partenariat avec soit un organisme de bassin versant (OBV), une municipalité régionale de comté (MRC) ou une conférence régionale des élus (CRÉ);

CONSIDÉRANT que plusieurs MRC, Villes et OBV ont une préoccupation concernant les eaux souterraines et que les résultats de cette étude leur seront accessibles;

CONSIDÉRANT l'importance de la ressource pour l'alimentation en eau de la majorité des citoyens de la région;

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie formera un comité régional des eaux souterraines de la Mauricie où seront invités les représentants de chacune des MRC, les représentants des OBV, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) ainsi que toutes autres organisations ayant des préoccupations sur le sujet;

CONSIDÉRANT que les résultats du projet permettront de faciliter la gestion, la protection et la préservation des ressources en eaux souterraines dans une perspective de développement durable.

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre A. Dupont, appuyé par M. Guy Richard, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 75 000 \$, et ce, conditionnellement à la confirmation de la contribution financière des autres partenaires pressentis pour le projet ou à l'obtention de financement substitutif, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2.2 Entente administrative portant sur la capacité d'innovation des entreprises
(AA-129-08)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet
«Entente administrative portant sur la capacité d'innovation des entreprises»
(AA-129-08)

Emploi-Québec, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) ainsi que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie souhaitent unir leurs ressources afin de supporter financièrement la mise en place de pratiques d'innovation durable au sein des entreprises.

Les CLD de la région seront invités à constituer et à coordonner un réseau d'innovation de 4 à 6 entreprises. L'amélioration des capacités d'innovation des entreprises constitue un enjeu de taille pour assurer la compétitivité de notre industrie manufacturière. Cette Entente propose un outil éprouvé pour faire avancer les capacités d'innovation et d'amélioration de nos entreprises.

CONSIDÉRANT la conformité avec le Plan quinquennal de développement régional (2005-2010);

- CONSIDÉRANT que l'amélioration de la compétitivité de nos entreprises passe par des pratiques de gestion basées sur l'amélioration continue et l'innovation;
- CONSIDÉRANT que la CRÉ entend favoriser et valoriser le rôle des CLD dans ce projet à titre de coordonnateur d'un réseau d'innovation;
- CONSIDÉRANT le partenariat intéressant avec Emploi-Québec et le MDEIE dans le cadre d'un financement qui répond ultimement aux besoins d'innovation des entreprises régionales;
- CONSIDÉRANT que la CRÉ assurera la gestion financière de l'Entente et assurera le suivi avec les porteurs locaux (CLD);

IL EST PROPOSÉ par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Jacques Pinard, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 60 000 \$ pour l'année 2009-2010 et 60 000 \$ pour l'année 2010-2011, et ce, conditionnellement à la confirmation de la contribution financière des autres partenaires financiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/08-09-05-060

4.0 PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER – Volet II (PMVRMF)

4.1 Résolution budget 2009-2010

Résolution relative à la répartition de l'enveloppe 2009-2010 du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II)

- CONSIDÉRANT que le budget 2009-2010 du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier est de 2,7 millions de dollars pour la région de la Mauricie.
- CONSIDÉRANT que la CRÉ prélève de ce montant 80 590 \$ pour réaliser la délégation de la gestion du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II). En conséquence, le montant disponible pour les projets issus des territoires et les projets régionaux se solde à 2 619 410 \$.
- CONSIDÉRANT que depuis la délégation du Programme à la CRÉ, les mêmes pourcentages ont été utilisés à chaque année pour la répartition du budget de la région.

IL EST PROPOSÉ par M. Lucien Mongrain, appuyé par M. Robert Lalonde, de répartir l'enveloppe 2009-2010 du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier de la façon suivante :

La Tuque	38,7 %	1 013 712 \$
Mékinac	27,3 %	715 099 \$
Maskinongé	15,5 %	406 008 \$
Des Chenaux	3,9 %	102 157 \$
Shawinigan	3,9 %	102 157 \$
Trois-Rivières	2,0 %	52 388 \$
Projets régionaux	8,7 %	227 889 \$
CRÉ Gestion de délégation		80 590 \$
TOTAL		2 700 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Nomination d'un comité de travail pour la réactualisation de l'enveloppe financière du Volet II

Résolution relative à la nomination d'un comité de travail pour la réactualisation de l'enveloppe financière du Volet II

IL EST PROPOSÉ par M^{me} France Cormier, appuyée par M. André Gingras, de mandater un comité de travail formé d'un élu et d'un permanent de chacun des six territoires et de M. Luc Désaulniers de la CRÉ de la Mauricie pour réactualiser la distribution de l'enveloppe régionale et les paramètres du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II), d'ici le mois de juin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/08-09-05-061 5.0 COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE (CRRNT)

5.1 Processus de recrutement – CRRNT

La direction générale fait le point sur le processus de recrutement d'un chef d'équipe pour la CRRNT. Les entrevues ont été réalisées et le comité a sélectionné une personne dont le nom sera annoncé prochainement.

5.2 Programme biomasse forestière

Pour faire suite à l'annonce officielle effectuée par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune dans le Bas-Saint-Laurent, le processus d'appel de propositions en Mauricie doit se réaliser au début du mois de mars. De plus, la présidente informe que M. David Lapointe a participé à une mission en Autriche sur la biomasse forestière avec le groupe Q-Web.

5.3 Aires protégées

La direction générale informe les membres de l'évolution de ce dossier.

CA/08-09-05-062 6.0 CONVENTION COLLECTIVE

Résolution relative à la convention collective

Suite à la recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ par M. Pierre A. Dupont, appuyé par M. Gérard Bruneau, que la Conférence régionale des élus de la Mauricie accepte les résultats de la négociation et les termes de la nouvelle convention collective d'une durée de cinq ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/08-09-05-063 7.0 POINTS D'INFORMATION

7.1 Forum de la société civile (11 mars 2009)

La présidente donne de l'information sur la prochaine rencontre et invite les élus à y participer en grand nombre.

7.2 Lettre d'appui – Autoroute de l'Énergie

La présidente informe les membres de l'appui qu'elle a apporté à l'appellation de l'Autoroute 55 en Autoroute de l'Énergie.

7.3 Fiscalité – Régions ressources

Des informations sont apportées sur la fiscalité des régions ressources.

7.4 Comité de travail de la Technopole

Le point est fait sur l'avancement des discussions concernant l'économie du savoir en Mauricie.

7.5 Intervention de M. Jean-Pierre Jolivet

Suite à l'interpellation de M. Jean-Pierre Jolivet concernant la couverture médiatique en Mauricie, les membres échangent sur le sujet. Ils souhaitent inviter un représentant du regroupement des journalistes professionnels à la prochaine rencontre de la CRÉ de la Mauricie, afin de discuter de la couverture médiatique sur le territoire mauricien.

7.6 Semaine québécoise des adultes en formation

M. Michel Angers invite les membres à la 7^e édition du Gala de la Semaine des adultes en formation, qui se tiendra le 1^{er} avril au Centre des arts de Shawinigan.

7.7 Semaine de l'emploi

M. Michel Angers présente brièvement la programmation de la Semaine de l'emploi en Mauricie, qui se tiendra du 16 au 21 mars 2009 partout sur le territoire mauricien.

CA/08-09-05-064

8.0 LISTE DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre A. Dupont, appuyé par M. Gérard Bruneau, d'adopter la liste des comptes, telle qu'elle est déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/08-09-05-065

9.0 VARIA

9.1 TQR-Radisson

La présidente trace les grandes lignes de la dernière rencontre de la Table Québec-régions qui s'est tenue à Radisson les 19 et 21 février derniers.

9.2 Programme municipalités dévitalisées

La présidente informe les membres de la tournée des ministères et des partenaires de l'Entente spécifique sur les municipalités dévitalisées qui s'est tenue dans les MRC de Maskinongé et de Mékinac récemment.

CA/08-09-05-066

10.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

CA/08-09-05-067

11.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion se tiendra le jeudi 23 avril 2009, à la MRC des Chenaux.

CA/08-09-05-068

12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par M. Lucien Mongrain, appuyé par M. Pierre A. Dupont, que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

France Beaulieu
Présidente

Pierre A. Dupont
Secrétaire